

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TOUS RESPONSABLES

Installation demain matin du conseil régional de la sécurité et de l'éducation routières

La société civile, acteur majeur de la sécurité routière

Donner plus de place à la société civile dans la politique de sécurité routière fut un des objectifs principaux du conseil interministériel de sécurité routière qui s'était tenu le 11 mai 2011 à Paris.

Pour répondre localement à cette attente, Monsieur le Préfet de la Réunion a proposé la mise en place d'un CRSE (conseil régional de la sécurité et de l'éducation routières).

Ce conseil qui a vocation à devenir l'instance privilégiée de la concertation en matière de politique locale de sécurité routière se réunira **pour la première fois** demain matin avec l'ensemble de ses membres à la Préfecture de Saint-Denis.

Une présentation à la presse du rôle, de sa composition, de ses missions que cette instance aura à mener est prévue **ce vendredi 9 mars 2012 à 10h30**, en salle Mahé de La Bourdonnais de la Préfecture.

Cette installation donnera lieu également à la présentation du bilan 2011 en matière de sécurité routière ainsi et de la démarche d'harmonisation des vitesses par rapport au réseau routier.

